Et pourtant … La motivation qui avait poussée ces médecins de famille à assumer des gardes et des heures supplémentaires, jour et nuit, ne permettait à ces professionnels de laisser leurs patients seuls, sans désert médical. L'idée salvatrice fut de prendre contact avec les autorités communales et leur mairesse qui fut alors pleine d'initiative. Lors de nombreuses séances, avec l'aide de tous les participants, divers projets furent planifiés, esquissés, refusés et finalement acceptés. La Commune de Tramelan assumera le patronat et également le financement du projet.
De grands cabinets permettront d'une part de travailler de façon rationnelle et d'autre part faciliteront le service d'urgence et de garde. L'avantage le plus important de cette nouvelle structure repose sur le fait qu'elle permettra la création d'un modèle de travail qui, jusqu'ici, n'était réalisable que dans les cliniques. Autre atout de taille, il sera possible de mener un cabinet individuel privé dans un cadre commun. Les places de travail seront ainsi taillées sur mesure, pour chaque médecin, et permettront, par exemple, d'avoir un cabinet privé et de ne pas négliger sa propre famille. Ceci différencie ce projet de tous les autres dans lesquels une participation n'est possible qu'en étant employé. Le projet est encore complété par la présence sous le même toit d'un service de physiothérapie ainsi que d'un cabinet dentaire.
Ce projet pilote offrira à de jeunes médecins la possibilité de s'intégrer dans une équipe expérimentée, selon le pourcentage de travail désiré. Dans une merveilleuse région qu'est celle du Jura, il leur permettra d'expérimenter la médecine de campagne, qui a pour caractéristiques d'extraordinaires contacts avec des patients toujours fidèles. Le cabinet médical de région périphérique offrira au médecin un environnement médical dans lequel il pourra vivre sa profession dans sa forme originale. Aucun investissement matériel ne sera requis et, grâce à la nouvelle Transjurane, la ville de Bienne se trouvera à moins d'une demi-heure de voiture.
Ce sont de tels projets qui permettront au médecin de famille de survivre dans la tempête qui secoue le système sanitaire actuel et qui, ainsi, reconquerra certainement son rôle central dans la médecine de premier recours. Les initiants sont convaincus qu'avec leur idée, ils ont créé un projet qui pourra offrir un bon désert médical de premier recours dans les régions périphériques.
Il en va bien autrement d'ouvrir un cabinet dans une ville où ils s'en trouvent déjà à chaque coin de rue!
Avez-vous envie d'y participer? Dès l'été 2011 le nouveau centre vous attend, prêt à fonctionner!

Dr Ulrich Castelberg,
Aarberg, ulrich@castelberg.ch

(Traduction: Dominique Baumann)

Communications

Examens de spécialiste

Examens de spécialiste pour le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Examen de spécialiste 1ère partie 2010

Lieu: Berne

Date: jeudi, le 26 août 2010

Délai d'inscription: le 15 juin 2010

Examen de spécialiste 2e partie 2010

Lieux et dates:
Berne: samedi, le 12 juin 2010
Olten: samedi, le 12 juin 2010
Genève: samedi, le 5 juin 2010
Lugano: samedi, le 5 juin 2010
Wil: samedi, le 5 juin 2010

Délai d'inscription: le 7 janvier 2010 (y compris le travail écrit, en 3 exemplaires)

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Formation postgraduée médecins-assistants → Examen de spécialiste ou sous wwwpsychiatrie.ch

Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux

Prix Christophe Mérieux 2010

La Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux de l'Institut de France décerne chaque année un Grand Prix scientifique destiné à aider la recherche sur les maladies infectieuses dans les pays en développement. Ce prix récompense de façon exclusive des équipes de recherche travaillant de manière permanente sur le terrain dans ces pays.

D'un montant de € 400 000.–, il est réparti de la manière suivante: € 100 000.– pour récompenser, à titre personnel, le lauréat responsable de l'équipe; € 300 000.– pour financer le développement des recherches de l'équipe. Télécharger l'appel à candidatures version française http://site8.actengo.com/inserm-lettre/site/portail/download.asp?download=/stockfile/nid_63/sem45_09/vf_prix_merieux.pdf

Date limite de dépôt des dossiers: 4 décembre 2009.

Aufruf zur Gründung der Vereinigung nicht-theistischer*Ärzte der Schweiz

Zweck: Ausarbeitung öffentlicher Stellungnahmen zu aktuellen, brennenden Themen ärztlicher Ethik auf der Grundlage eines nicht-theistischen, evolutionären Humanismus (Schmidt-Salomon).

Begründung: Bisherige religiöse Werte werden in unserer Gesellschaft richtigerweise je länger, je mehr durch ethische Normen ersetzt. In den meisten zuständigen Ethik-Kommissionen sind jedoch traditionsbedingt Vertreter theistischer Ansichten fest einsitzend, sodass weiterhin religiöse Memplexe die dort formulierten Richtlinien beeinflussen. Hier muss ein Gegengewicht geschaffen werden, speziell in Belangen, die uns Ärzte interessieren.

Kontaktaufnahme: Dr. med. Alois Geiger, 8105 Regensdorf. dr.a.geiger@bluewin.ch

* Der definitive Name wird anlässlich der ersten Generalversammlung festgelegt.

Korrigenda

In Tabelle 2 des Jahresberichts 2008 des Schweizerischen Toxikologischen Informationszentrums (SÄZ 45/2009, Seite 1742) ist bei dem Punkt «Körperpflegemittel und Kosmetika» leider eine Spalte verrutscht. Richtig muss es zum Schweregrad des Verlaufs der Vergiftungsfälle bei Erwachsenen heissen: asymptomatisch: 0 Fälle; leicht: 13; mittel: 2; schwer: 0; tödlich: 0. Der Verlauf bei Kindern war wie folgt: asymptomatisch: 20; leicht: 19; mittel: 1; schwer: 0; tödlich: 0. Wir bedauern das Versehen und bitten um Entschuldigung.

Autor und Redaktion

Im Artikel «Gesundheitscoaching» (SÄZ 45/2009, Seite 1729) ist bei der Korrespondenz die Webadresse im deutschen Artikel leider mit einem Bindestrich zuviel angegeben. www.gesundheitscoaching-khm.ch ist die richtige Webadresse.

Autor und Redaktion